



COMMUNIQUE

Le Collectif des Associations Citoyennes s'associe au refus de la disparition de la prévention spécialisée associative dans les Yvelines

Le Conseil départemental des Yvelines vient de faire connaître son intention de **supprimer le 18 décembre l'action des éducateurs spécialisés dans 11 villes du département** : Ablis, Aubergenville, Carrières-sous-Poissy, La CelleSaint-Cloud, Conflans-Sainte-Honorine, Magny les Hameaux, Rambouillet, Saint-Cyr-l'Ecole, Saint-Germain-en-Laye, Verneuil sur Seine, Versailles.

Cette décision, si elle se confirmait, se traduirait par **la disparition de plusieurs associations locales de proximité, par la perte d'une cinquantaine d'emplois qualifiés**, porteurs d'une connaissance dans la durée des jeunes et des familles, par l'abandon de plus de 3.500 adolescents et adolescentes accompagné(e)s individuellement, avec les conséquences désastreuses que l'on imagine sur les jeunes, les parents, le tissu social, le renforcement de la désespérance civique.

La seule bénéficiaire de cette décision sera **l'idéologie sécuritaire qui détruit, avec opiniâtreté, les idéaux éducatifs et d'émancipation**.

Le passage par des appels d'offres n'est nullement une nécessité mais un choix délibéré. Il se traduira par la mise en concurrence des associations, au profit de deux opérateurs dont on attend avec intérêt l'identité. Il aura pour effet de casser des pratiques professionnelles et associatives engagées dans la construction des adolescent(e)s pour qu'ils/elles soient des acteurs autonomes de leur existence, inscrit(e)s dans des dynamiques démocratiques.

Depuis leur origine, en pleines econde guerre mondiale, **les éducateurs de rue développent leur action éducative dans cette perspective pour transformer la colère des jeunes marginalisés, leur éviter l'engagement dans des idéaux mortifères, les accompagner pour qu'ils prennent leur place dans une société** qui continuerait à les accueillir.

Au moment même où le pays affirme son unité pour faire échec à tous les extrémismes, la volonté de faire place à toutes les jeunesses pour faire société commune doit être rappelée et indéfectible.

Le Conseil départemental illustre par **la nature et la brutalité des décisions** annoncées, l'incohérence et la schizophrénie des responsables politiques qui, en même temps, affirment vouloir lutter contre l'insécurité et détruisent les moyens qui permettent de s'en prémunir pacifiquement.

La responsabilité du gouvernement sera engagée si cette décision scandaleuse se confirme. En effet, la réduction de la dotation de l'État au Conseil Départemental sert d'argument facile à Monsieur Pierre Bédier pour réaliser ce dont il rêve depuis longtemps : liquider progressivement l'action éducative de proximité que réalisent les associations de Prévention Spécialisée dans « son » département.

Aussi le Collectif des associations citoyennes s'associe pleinement à l'[APPEL COLLECTIF](#) lancé par de nombreux réseaux associatifs, syndicats et partis politiques ([pétition ICI](#)). Il appelle les associations citoyennes du département à se rassembler le vendredi 18 décembre devant le Conseil Départemental à partir de 9h (2 Place André Mignot, 78000 Versailles) pour affirmer l'importance de l'éducation dans les quartiers populaires, et y déposer 3.500 bougies, **symbolisant les 3.500 jeunes qui vont être abandonnés.**

Collectif des AssociationsCitoyennes

108 rue Saint-Maur 75011 Paris - tél : 07 70 98 78 56

contact@associations-citoyennes.net

Plus d'informations sur le site : www.associations-citoyennes.net